



Vendredi le 5 juin 2026

Bon après-midi à tous,

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes pour les prochaines semaines. Veuillez prendre le temps de lire attentivement chaque section. Si vous avez des questions, nous demeurons disponibles pour vous aider. Le document contient deux pages et tous les renseignements qui s'y trouvent sont importants. Nous vous remercions de prendre le temps de le lire en entier. Pour rappel, la dernière journée de cours réguliers aura lieu le mardi 9 juin 2026. Tous les élèves sont attendus à l'école la semaine prochaine pour assister à leurs cours réguliers.

Rappel concernant les examens finaux ou les exemptions à l'examen de français : La période d'examens finaux en horaire bloqué débute le mercredi 10 juin 2026. Pour rappel, vous pouvez consulter l'horaire des examens [ici](#). Les élèves de la 1re à la 5e secondaire doivent se présenter à l'école uniquement lorsqu'ils ont un examen ou une séance de révision. Les élèves du programme de cheminement particulier ont des cours jusqu'au mardi 16 juin 2026. N'oubliez pas que certains élèves du programme préparatoire au marché du travail devront également se présenter à certains examens. Pour l'examen d'écriture en français de la 1re à la 4e secondaire seulement, certains élèves seront exemptés. Les familles concernées recevront un courriel de la part de l'enseignant concerné. Tous les autres élèves doivent être présents à l'ensemble de leurs examens. Veuillez noter qu'un léger changement a été apporté à l'horaire des examens de la 1re secondaire. Nous vous invitons à consulter attentivement l'horaire des examens sur le [site web](#).

Absences pendant la période d'examens en horaire bloqué : La présence durant la période d'examens en horaire bloqué est obligatoire. Les absences seront considérées comme valides uniquement si elles sont appuyées par un certificat médical ou une ordonnance de la cour. Les élèves sans motif valable, justifié par un document officiel, ne se verront pas accorder de temps supplémentaire pour compléter leurs examens. En ce qui concerne les épreuves ministérielles, veuillez noter que l'école ne peut pas organiser une reprise. Si un élève est absent, il devra se présenter à la session officielle d'août 2026 pour reprendre son examen, peu importe la raison de son absence.

Transport scolaire : Les chauffeurs d'autobus auront une copie de l'horaire des examens et laisseront monter uniquement les élèves qui ont un examen ou une séance de révision prévue.

École d'été : Toutes les informations concernant l'école d'été sont toujours disponibles sur le [site web](#) du centre de services scolaire. Elles seront mises à jour au cours du mois de juin. Il est important de se rappeler que pour la 1re et la 2e secondaire, il s'agit uniquement d'un programme d'enrichissement estival. Ce programme n'est pas destiné à permettre aux élèves de réussir un cours déjà échoué. Il vise plutôt à leur offrir l'occasion de consolider leurs apprentissages afin de commencer la prochaine année scolaire avec des bases plus solides pour réussir. Il n'y aura pas d'examens ni d'autres évaluations sommatives, et aucune note au bulletin final ne sera modifiée. Les détails pour les élèves de la 3e, 4e et 5e secondaire sont disponibles sur le site Web du centre de services scolaire, accessible ici : <https://www.swlauriersb.qc.ca/fr/ecoles-centres/cours-ete/>. L'école informera les familles du classement de leur enfant pour l'année scolaire 2026–2027, ainsi que des possibilités d'école d'été pour les élèves de la 3e, 4e et 5e secondaire, à partir du jeudi 25 juin 2026.

Service de cafétéria : La dernière journée de service sera le jeudi 18 juin 2026. Les employés serviront les aliments restants en inventaire. Les options comprendront des salades, de la pizza, des wraps, des bagels et des paninis. Nous encourageons les élèves à apporter leur lunch si ces options ne leur conviennent pas. Aramark sera de retour comme fournisseur officiel de la cafétéria en septembre 2026.

Rappel concernant le code vestimentaire : Avec l'arrivée des journées plus chaudes, nous souhaitons rappeler aux familles et aux élèves qu'un code vestimentaire est précisé dans le Code de conduite de l'école. Au fil des années, incluant cette année, nous avons fait preuve de souplesse dans son application. Toutefois, nous constatons maintenant que certains élèves testent de plus en plus les limites de cette flexibilité, ce qui peut mener à des situations inappropriées. Nous demandons donc à tous les élèves de respecter le code vestimentaire pour les derniers jours de l'année scolaire. Les shorts très courts, y compris ceux qui ressemblent à des sous-vêtements, ne seront pas permis durant les journées d'examen. Cette règle sera également appliquée l'an prochain. Le Code de conduite précise que les shorts, robes et jupes doivent être plus longs que la mi-cuisse. Les hauts très échancrés à l'avant ou à l'arrière, ou qui exposent le ventre, ne sont pas permis. Les sous-vêtements doivent être entièrement couverts et ne doivent pas être visibles. Les vêtements transparents ne peuvent être portés que par-dessus des vêtements opaques respectant le code vestimentaire. Les vêtements de nuit et les pyjamas ne sont pas autorisés à l'école, sauf lors de journées thématiques approuvées. Les élèves qui ne respectent pas ces règles pourraient être invités à se changer. En résumé, nous demandons simplement aux élèves de s'habiller de manière appropriée pour un milieu scolaire.


Rappel concernant les règles sur le terrain de l'école, les entrées et sorties : Durant la période d'examen, la restriction au terrain de l'école demeure en vigueur pour les élèves de la première et de la deuxième secondaire. Après leurs examens, ils doivent rester uniquement dans les zones désignées : la cafétéria, la bibliothèque, le laboratoire informatique, la salle de jeux, les espaces extérieurs de l'école ou les séances de révision facultatives. Les élèves de la première et de la deuxième secondaire ne sont pas autorisés à quitter le terrain de l'école, même avec la permission parentale. Les élèves de la troisième, quatrième et cinquième secondaire, incluant ceux du cheminement particulier, peuvent quitter le terrain de l'école à l'heure du dîner, comme à l'habitude. Toutefois, ils doivent revenir pour la portion de l'après-midi et demeurer dans les zones désignées. Tout élève (de secondaire 1 à 5) qui souhaite quitter pour le reste de la journée doit se présenter en personne au secrétariat pour signer son départ et confirmer qu'il ne reviendra pas. Les parents doivent aviser l'école via Mozaïk ou en appelant l'école pour autoriser le départ. Veuillez noter qu'aucun élève (de secondaire 1 à 5) ne peut quitter l'école durant la journée et revenir ensuite pour prendre l'autobus de l'après-midi.

Règle concernant les téléphones cellulaires : Veuillez noter que la règle concernant les téléphones cellulaires s'applique telle qu'elle est indiquée dans le code de conduite et demeure en vigueur jusqu'à la dernière journée des examens. Le règlement complet est accessible en tout temps sur le site web de l'école. Il est important que les élèves respectent cette règle en tout temps, du mercredi 10 juin 2026 au mardi 23 juin 2026.

Ménage des casiers et livres de bibliothèque : Le mardi 9 juin 2026, les élèves devront vider leur casier et rapporter la majorité de leurs effets personnels à la maison. Les élèves de la première à la quatrième secondaire peuvent conserver leur cadenas et le rapporter pour l'année scolaire 2026–2027. Les élèves de cinquième secondaire peuvent remettre leur cadenas aux surveillants. Si des élèves ont encore des livres de bibliothèque en leur possession, veuillez-vous assurer qu'ils les retournent au secrétariat dès que possible.



Nadia Anwar
Directrice



Kenneth Gordon
Directeur Adjoint